

# Rapport et pistes d'action contre l'illettrisme

- Enquête 2015-2016 sur les participants aux cours «LIRE ET ÉCRIRE»
- Fédération suisse Lire et Ecrire, 2017, 167 pages, synthèse de 3 pages



Schweizer Dachverband Lesen und Schreiben  
Fédération suisse Lire et Ecrire  
Federazione svizzera Leggere e Scrivere

925 personnes ont participé à cette enquête nationale. Elles viennent des trois régions linguistiques et ont toutes suivies des cours en 2015. Les principaux résultats:

- **Activité professionnelle.** Résultat alarmant, 56% des personnes sondées estiment que leurs connaissances en lecture et écriture sont insuffisantes pour leur activité professionnelle. C'est deux fois plus qu'en 2007 dans l'enquête romande d'alors. Cette progression indique que les exigences par rapport à la maîtrise de la langue écrite en milieu professionnel sont en augmentation.
- **Horaires irréguliers.** Un autre résultat de l'enquête interpelle : 48% des apprenants actifs professionnellement ont des horaires de travail irréguliers. Participer dans ces conditions à des cours de formation continue est un parcours du combattant. Par ailleurs, 22% des participants indiquent que les horaires de travail irréguliers les ont empêchés à s'inscrire plus tôt à une formation.
- **Informatique.** Concernant l'utilisation de l'ordinateur au travail, 5% des apprenants n'arrivent pas du tout à répondre aux tâches demandées, 27% seulement partiellement. Des formations continues en entreprise sont nécessaires pour améliorer les chances de ces personnes à garder leur emploi dans le contexte de la numérisation croissante.

Cette enquête donne des indications précieuses sur les mesures à prendre ces prochaines années par les acteurs publics et associatifs pour la mise en œuvre de la nouvelle Loi sur la formation continue. La Fédération lance un **appel aux employeurs** afin qu'ils s'associent aux travaux: la qualification dans le domaine des compétences de base en entreprise est de plus en plus indispensable pour le maintien de l'emploi.

[En savoir plus](#)